



Une synthèse sur les discussions autour du pouvoir d'achat et des primes

Des différentes branches de l'économie française au cas de Météo-France

« **Pouvoir d'achat** », ces 2 mots sont sur toutes les lèvres.

Il faut dire qu'avec + 2,8 % en 2021, il y a longtemps que la France n'avait pas connu une telle envolée des prix, puisqu'il faut remonter à 2008 pour observer une hausse aussi sensible.

Pour une série de chiffres et de repères, on peut aller voir [le déchiffrement CFDT](#) où l'on trouve les principales données sur les thèmes : Population / Espérance de vie / Emploi / Chômage / Prix – Salaires / Inégalités – Environnement / Energie, etc.

Dans différentes « branches » de la vie économique, les négociations salariales vont être scrutées à la loupe. La CFDT demande qu'une attention particulière soit portée aux faibles revenus, qui ressentent très sévèrement la baisse de leur pouvoir d'achat (cf. [article CFDT ici](#)). La CFDT demande une meilleure reconnaissance des agents de propreté, sécurité, employés de grande distribution, vendeurs de fruits et légumes, employé.es à domicile, d'aide à la personne, tous ces salariés dits « de la seconde ligne » ou « salariés essentiels », qui n'ont jamais cessé de travailler pour assurer les besoins primaires de la population. Les négociations avec les organisations patronales n'avancent pas dans nombre de ces secteurs : cf. la [marche organisée à Paris ce 3 février](#).

Dans la fonction Publique, de premières mesures ont eu lieu [pour les catégories C](#), dont les premiers échelons sont rattrapés par le niveau du SMIC.

Au sein de notre ministère de la transition écologique (MTE) [des augmentations substantielles viennent – opportunément – d'être annoncées pour les administratifs B et A](#), au titre de l'alignement des niveaux de primes entre ministères. Elles vont surtout vers les catégories A (jusqu'à 4000 €, pour 2200 € de moyenne). Les corps de la DGAC ne seront pas concernés car leurs niveaux indemnitaires sont au-dessus de la cible visée.

A Météo-France, nous allons assister à la mise en œuvre d'une série de mesures attendues depuis quelques temps (elles ont été validées en [CTEP de juillet 2021](#)) : les nouvelles notes portant sur le RIFSEEP des TSM et des ITM sont signées par la p-dg, ce qui va permettre les mises en paye.

Attention !

Contrairement à ce que pourrait laisser croire la [présentation faite sur intramet](#), toutes les augmentations ne sont pas rétroactives à janvier 2020 : ainsi, la revalorisation des nuits (300 € pour une à quatre nuits, 1 000 € au-delà) ne débute pas en 2020 mais en 2021. De même, malgré nos demandes, les 1 000 € pour les TSI (obtenus en [juillet 2019](#) (!) devant le p-dg Lacave) ne prennent effet qu'au 1/1/2021.

Concernant les TSM, on pourra aussi mentionner [la décision publiée il y a quelques jours portant sur le taux de promotion](#) en Chef Technicien qui l'améliore de 1 %. Cela ne fait que quelques promu.e.s en plus, mais c'est toujours ça de pris.

De nombreuses injustices subsistent : les socles sont effectivement réhaussés mais qui est au socle ? Certainement pas tous les agents, ceux qui ont eu une mobilité n'y sont pas par exemple. La CFDT-Météo dénonce le caractère très partiel de la mesure sur le relèvement des socles et avait proposé de prendre pour référence { le socle + quelques centaines d'euros } pour inclure plus de personnes. La CFDT-Météo dénonce aussi la faiblesse de la « revalorisation quadriennale » des IFSE, revalorisation qui est liée à l'expérience professionnelle (l'ancienneté), tout comme nous dénonçons depuis bien avant le RIFSEEP la faiblesse des primes de « recouvrement » ou de « fongibilité ». Un(e) ITM sur poste IPEF, ou un(e) TSM sur poste ITM doit voir son niveau de primes réhaussé bien plus amplement que ce qui est servi aujourd'hui (1200 € et 800€).

Nous sommes aussi en attente de la publication au journal officiel du texte qui doit revaloriser les IPHA de 20 %, revendication que la CFDT-Météo porte depuis des années.

La CFDT-Météo mettra prochainement en discussion ses demandes d'évolution de niveaux de primes à Météo-France pour réparer les injustices persistantes.

Nota Bene : pour ceux souhaitant mieux comprendre le dispositif RIFSEEP pour les TSM et ITM sans avoir à lire les 32 pages de l'administration (16 ITM, 16 TSM), notre fiche pédagogique de [11 pages est ici en lien](#).

Nota Bene2 : La CFDT organise une pétition actuellement et si vous voulez [envoyer un écrit papier](#), vous pouvez le faire vers : *CFDT-Météo, 73 av. de Paris, 94 160 Saint Mandé*